

## Article R4313-44 du Code du travail

Date de mise à jour : 19 Avril 2024

### Notre analyse

Il existe 3 procédures pour certifier qu'une machine est conforme avant sa mise sur le marché :

- la procédure de contrôle interne (autocertification) ;
- l'examen CE de type ;
- l'assurance qualité complète.

La procédure d'assurance qualité complète est la procédure par laquelle un organisme notifié évalue, approuve le système de qualité d'un fabricant de machines et en contrôle l'application.

La demande d'évaluation réalisée par le fabricant auprès de l'organisme notifié afin d'obtenir l'approbation de son système qualité doit comprendre :

- Le nom et l'adresse du fabricant ;
- Les lieux de conception, de fabrication, d'inspection, d'essai et de stockage ;
- Le dossier technique relatif aux moyens mis en œuvre pour en assurer la conformité aux règles techniques applicables (article [R4313-6](#) du Code du travail) pour un modèle de chaque machine citée à l'article [R4313-78](#) du Code du travail ;
- La documentation sur le système de qualité ;
- Une déclaration écrite spécifiant qu'une même demande n'a pas été introduite auprès d'un autre organisme notifié.

### Article R4313-44 du Code du travail

Pour obtenir l'approbation de son système de qualité, le fabricant introduit, auprès d'un organisme, une demande d'évaluation qui comprend :

- 1° Le nom et l'adresse du fabricant ;
- 2° Les lieux de conception, de fabrication, d'inspection, d'essai et de stockage ;
- 3° Le dossier technique prévu à l'article R. 4313-6 pour un modèle de chaque machine citée à l'article R. 4313-78 ;
- 4° La documentation sur le système de qualité ;
- 5° Une déclaration écrite spécifiant qu'une même demande n'a pas été introduite auprès d'un autre organisme notifié.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Nouveau règlement  
machines : quelles  
évolutions ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Machines – Ce qu'il faut  
retenir

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Machines : des acteurs au  
service de la prévention

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Nouveau règlement  
européen sur les machines

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)